



Communiqué de presse

Paris, le 18 juin 2024

Crédit Agricole Assurances lance une nouvelle assurance habitation engagée

Après avoir lancé en janvier 2023 son offre à 6€/mois pour les jeunes locataires, Pacifica, filiale assurances dommages de Crédit Agricole Assurances, étoffe sa gamme Habitation, en la rendant plus accessible, plus personnalisable et plus soucieuse de son impact environnemental.

Dans un contexte de coût croissant de l'indemnisation des sinistres et d'impact durable sur les prix de l'assurance, cette nouvelle offre vise à permettre aux Français de maintenir un niveau satisfaisant de protection, avec la moindre incidence budgétaire.

En cohérence avec la vocation universelle du groupe Crédit Agricole, la nouvelle assurance habitation, commercialisée depuis le 1^{er} juin 2024, permet de couvrir tous les besoins, des plus essentiels aux plus exigeants, et sur l'ensemble des territoires.

Parce que l'économie circulaire est devenue une approche essentielle pour répondre aux défis environnementaux, économiques et sociaux actuels, les clients de cette nouvelle MRH ont désormais la possibilité de **privilégier la réparation ou le reconditionné** des appareils électroménagers & informatiques lors d'un sinistre, le tout au meilleur prix.

« L'engagement sociétal et environnemental est au cœur de nos préoccupations et de celles de nos clients dont les modes de consommation évoluent vers plus d'exigence et de responsabilité. L'émergence d'une économie de la seconde main est plus qu'une tendance et s'impose progressivement tant du point de vue économique qu'écologique. Notre montée au capital de Murfy, nous permet de nous appuyer sur un partenaire fiable et de nature à donner pleine satisfaction à nos clients pour faire évoluer nos pratiques vers des prises en charge de sinistres à plus faible impact environnemental et à plus haute valeur ajoutée sociétale. »

Gaël Amblard, Directeur général adjoint de Pacifica en charge du développement et des marchés spécialisés

L'offre est omnicanale et peut être souscrite en toute autonomie via l'espace client, l'application bancaire ou bien directement dans les agences du groupe Crédit Agricole.

Plus de détails dans la fiche d'information jointe.

A propos de Crédit Agricole Assurances

Crédit Agricole Assurances, premier assureur en France, est l'entreprise du groupe Crédit Agricole qui rassemble tous les métiers de l'assurance de Crédit Agricole S.A. Crédit Agricole Assurances propose une gamme de produits et services en épargne, retraite, santé, prévoyance et assurance des biens. Ils sont distribués par les banques du groupe Crédit Agricole en France et dans 9 pays dans le monde, et s'adressent aux clients particuliers, professionnels, agriculteurs et entreprises. Crédit Agricole Assurances compte 5 800 collaborateurs. Son chiffre d'affaires (« non GAAP ») à fin 2023 s'élève à 37,2 milliards d'euros.

www.ca-assurances.com

Contacts presse

Nicolas Leviaux +33 (0)1 57 72 09 50 / 06 19 60 48 53

Julien Badé +33 (0)1 57 72 93 40 / 07 85 18 68 05

service.presse@ca-assurances.fr

